L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 28 JUIN.

## Les Femmes qui font parler d'elles.

Nous extrayons ce qui suit du dernier chapitre des *Guêpes*, d'Alphonse Karr :

C'est offenser un musulman, que de lui demander des nouvelles de ses femmes. Sans aller tout à fait aussi loin dans la réserve à l'égard du beau sexe, il a été longtemps en France considéré comme une règle dans la bonne compagnie, de ne pas parler d'une honnête femme dans un lieu public ; une femme ne se serait pas facilement consolée d'apprendre que son nom avait été lu dans un journal, et si cela était arrivé par hasard, le journaliste aurait du faire réparation au mari, au frère ou au fils de la femme offensée. Je ne veux pas parler du temps où « gazetier » était « l'injurié » par « le livrée » et n'était pas obtenu que M. le duc trois étoiles ou le marquis quatre étoiles condescendît à lui donner satisfaction les armes à la main.

C'était alors une forme terrible et écrasante de blâme de dire d'une femme *« elle fait parler d'elle,"* on ne prenait pas la peine d'expliquer si c'était en bien ou en mal, il suffisait qu'on parlât d'elle et qu'elle y eût donné lieu.

Il n'y avait alors aucune chance pour une honnête femme d'être connue du public. Or, le public, c'est nous.

Tout cela est changé aujourd'hui. Est-ce mieux ? J'en doute beaucoup. Les femmes y ont-elles gagné ? Je suis convaincu du contraire. A qui la faute ?

Il paraît évident que la vie des cercles qui laissait les femmes seules à la maison est ce qui leur a donné l'idée d'en sortir elles-mêmes.

Le bon marché relatif apporté par la "coopération" à l'amour vénal a dû multiplier singulièrement le nombre des filles et en augmentant dans une proportion encore plus forte, le nombre des gens qui vivent avec elles, leur faire une large place dans la société. Un élément nouveau est venu modifier encore leur situation. Certains journalistes, m'assure-t-on, très petit nombre, je pour m'absolument le croire, tiennent à honneur d'être tionnaires, sans débourser, d'être "aimés pour eux mêmes," de souper chez elles et avec elles aux dépens des malheureux payants, — ou, au moins, ils payent, eux, en renommée et en gloire. Ils mentionnent leur présence aux premières représentations, aux courses, ils signalent leur beauté, décrivent leurs toilettes, — les "annoncent," leur font des "réclames" et achalandent leurs boutiques dans lesquelles ils ont un certain intérêt.

Ainsi, aujourd'hui tout le monde les connaît, — les "honnêtes femmes" les reconnaît, les examine, les juge, les blâme ou louent leur parure, s'informent de la couturière, de leur marchande de modes et s'efforcent de les imiter, c'est-à-dire d'accorder une faveur à ceux qui ont nécessairement vaincues, irritées, humiliées, car la honnête femme du monde ne peut guère ruiner qu'un mari et un amant, tandis que ces "impudentes" doivent des impositions et perçoivent des tributs et des droits sur le public tout entier.

La foule, le vulgaire confond facilement la célébrité, la "famosité" — avec la renommée, avec la gloire. Les honnêtes gens du monde ont senti toute l'humiliation de la notoriété donnée aux courtisanes. Eh quoi ! on fait savoir à l'univers que cette fille qui, bien faite, — c'est vrai, a les yeux noirs, les cheveux rouges, — qu'elle est habillée de telle ou telle façon, — qu'elle assistait à la première représentation de telle pièce de Dumas, ou de Delibelet. Mais j'y étais aussi à cette représentation, et il me semble que je suis au moins aussi jolie qu'elle — et j'avais une robe aussi neuve et une coiffure délicieuse, — et dans les regards auraient été pour elle : j'aurais été la femme si je n'y avais pas été ! on n'aurait pas daigné me remarquer, m'abscrutiner !

Du moins, c'est ce que doivent penser les lecteurs des journaux dans toute la France et dans le monde entier.

De là, le désir ardent qui s'empare d'un certain nombre de femmes : elles veulent qu'on parle d'elles, elles veulent lire leurs noms dans les journaux, — elles veulent que les lecteurs de ces feuilles sachent qu'elles aussi sont belles et bien aimées. Quelques-unes donnent des fêtes, des soirées, des bals, des raouts, instituent des loteries de bienfaisance, — elles ont soin d'avoir quelques journalistes pour lesquels elles font des frais particuliers, — et le lendemain, elles brisent vivement sur la bande du journal et chantent victoire !

Leur nom.....imprimé.

Quelques-unes, les "timides" disent encore : C'est ennuyeux les journaux, on ne peut plus faire un pas sans y lire son nom, mais que le journaliste ne les ait pas nommées, décrites, détaillées, il pourra attendre en vain une nouvelle invitation.

Les moyens de "paraître" sont nécessairement variés — un des moyens les plus ambitionnés : s'écrire ; — on intrigue pour glisser le titre dans une revue, le plus souvent sous un pseudonyme, non par pudeur, mais par coquetterie, par raffinement, c'est un voile de plus à laisser lever, et on le laisse lever par tout le monde, et le voile qu'on dérange est-même, si on ne réussit pas à trouver des audacieux, des "insolents."

Telle autre a adopté "la partie" des bons mots, des mots hardis, des mots risqués.

Telle autre se contente de ne porter que les mots d'hypérémia.

On veut être vue, on veut être imprimée, — on se montre partout, — et s'il se passe un mois pour les unes, une semaine pour les autres sans qu'elles aient leur nom imprimé, elles s'évertuent à chercher par quelle nouvelle audace, par quelle nouvelle extravagance elles peuvent réveiller la publicité paresseuse, indifférente, fatiguée, blasée ou endormie.

La pudeur des femmes ne consiste pas seulement dans les vêtements ; leur vie aussi a sa pudeur et doit avoir ses voiles comme leur corps. Si la beauté de la femme est l'ornement de la maison, sa vertu, sa chasteté, sa réserve sont des roses qui l'embaument et la parfument. La femme qui vit dehors tenant à "faire" son nom, laquelle on a marché ; — heureuse si elle n'a fait que perdre son parfum, et si elle ne rapporte pas des odeurs suspectes.

Pour moi la femme, non-seulement la plus honnête, mais aussi la plus heureuse, est celle dont on ne parle pas, — comme on a dit : Heureuse la nation qui n'aurait pas d'histoire !

ALPHONSE KARR.

---

L'HOMME A LA CROIX ET L'HOMME A LA FOURCHETTE.—Un peintre curieux à l'histoire de l'homme à la fourchette est la page suivante, qu'enregistrent les annales reconstituées de la Légion-d'Honneur. C'est tout simplement un chef-d'œuvre d'héroïsme. Juges :

En 1815, à Waterloo, Pierre Dardenne, brigadier au 2e escadron des lanciers rouges, croyant que tout était fini des Napoléon, avant de courir au-devant de la mort, mit sa croix de la Légion-d'Honneur, dans une boîte d'argent, qu'il travaillait à son cheval. Le cheval vécut jusqu'en 1830, et devenu hors de service, fut acheté par un équarisseur qui, en le dépecant, à Montfaucon, trouva dans son estomac la petite boîte contenant la croix et quelques lignes :

« Ne pouvant survivre à la défaite de mon expérience et décidé à me faire tuer dans une charge contre les Anglais, j'ai pu ne veux pas laisser ma croix, je la fais avaler à mon fidèle cheval Château-Margaux qui la rendra..... quand il pourra. Signé : Pierre Dardenne, brigadier au 2e escadron des lanciers rouges."

L'équarisseur porta la boîte et son contenu au commissaire de police, qui l'antorisa à garder la boîte mais remit la croix à la grande chancellerie de la Légion-d'Honneur, où elle a disparu lorsque les communards incendièrent l'Hôtel. Ce fait extraordinaire d'héroïque fidélité et de curieuse longévité du cheval est consigné comme témoignage à l'appui sur le livre des fastes de la grande chancellerie.

— Citons une information du *high-life* assez curieuse,

Il existe dans un des palais de l'empereur de Russie un système de table à manger, aussi nouveau qu'il est original. La table, de forme circulaire, est placée sur une plateforme élevée. A un signal donné, elle disparaît et fait immédiatement place à une autre table, chargée de mets frais de toute sorte. Mais ce n'est pas tout, chaque assiette est posée sur un disque au moyen de ronds pratiqués dans la table. Ce qu'un convive veut changer d'assiette, il appuie légèrement sur un ressort à sa gauche, et aussitôt apparaît une autre assiette. Ces tables mécaniques rendent superflue la présence des laquais, souvent gênants lorsqu'on désire causer en toute liberté.

— LES CHEVEUX SUR LE FRONT.—M. Chapins s'élève contre la mode des cheveux sur le front, qui tend à se répandre parmi les femmes.

Elle ne peut avoir été proposée que par quelque artiste mal inspiré. Le front est une partie de la tête humaine qui reflète l'intelligence, et il ne faudrait jamais, jamais le voiler. Tout ce qui la couvre nuit aux grâces et à la franchise de la physionomie. Nous adjurons les femmes *comme il faut* de ne point céder sur ce point ni aux maladroites sujétions de leurs conseillers, ni à l'entraînement de l'imitation.

— Vigeant, le maître d'armes, est mandé l'autre jour chez un riche propriétaire qui lui présente un grand dadais en cestes.

— Voici mon fils..... il est mon, endormi, et manque de vivacité..... j'ai pensé que les armes le dégourdiraient.

— Vigeant opine du..... fleuret et donne, à dater de ce jour, des leçons d'escrime à cette marmotte ; mais si patient qu'il soit, le maître ne peut rien tirer de son nouvel élève. Hibr' il lui classit devant ses, avec un mécontentement concentré mal dissimulé :

— Quand je vous attaque, monsieur..... ez et ripostez, *dans la même journée.*

## FEUILLETON

### LE CRIME DU CAPITAINE.

ROMAN

PAR M. LOUIS REYNAUD.

DEUXIEME PARTIE.

II

Elle était arrivée durant la nuit. Au matin, elle courut à la croisée. Un vaste jardin entouré de murs élevés, au delà desquels on ne voyait que des terrains vagues, s'offrit à ses regards. On était en hiver. Sous un ciel brumeux et gris, la neige couvrait les pelouses et les arbres. Elle comprit combien serait rigoureuse sa captivité et pleura amèrement.

Peu à peu, cependant, elle parvint à s'apaiser. Elle envisagea froidement sa situation. Elle se dit qu'elle ne se sauverait qu'en opposant aux coupables desseins du prince une patience inaltérable ; qu'en attendant le terme de son emprisonnement, elle devait feindre un calme profond, étudier les lieux dans lesquels elle était enfermée et tenter de tromper la surveillance de ses gardiens, dont elle ne connaissait ni la puissance ni le nombre. Elle prit et fut rassénérée, fortifiée. Quinze jours — un siècle — s'écoulèrent ainsi sans qu'elle vît le prince, et c'est le soir du quinzième que nous l'avons trouvée seule dans cette chambre d'où elle n'était pas encore sortie depuis son enlèvement.

A quoi pensait-elle ? On le devine. A son père, à Daniel, aux inquiétudes qu'ils devaient éprouver, aux moyens de s'enfuir, aux résolutions à prendre pour conjurer le danger qui l'entourait de toutes parts. C'est au milieu de ces méditations douloureuses qu'elle entendit dans le couloir voisin un bruit de pas. Presque aussitôt la porte s'ouvrit et elle vit apparaître le prince Bedleben.

A l'aspect du prince Bedleben, Renée se leva.

—Prince, dit-elle avec un accent où la colère le disputait au mépris, vous manquez à votre parole.

—Eu quoi, je vous prie ?

—Vous m'avez promis de ne pas troubler ma captivité par votre présence.

—Non, non, fit-il vivement, je ne vous ai rien promis de semblable. Ce que j'ai promis, c'est de vous respecter, mais ton de renoncer à vous parler de mon amour.

En prononçant ces mots, il eut l'audace de s'asseoir. Renée demeurait muette de colère.

—Ne revviendrez-vous pas à des sentiments plus raisonnables ? Persisterez-vous à me tenir rigueur ? demanda le prince en mettant dans sa voix toute la douceur dont il était susceptible. Qu'espérez-vous donc ? Mécappper ? C'est impossible. Pour expliquer votre disparition, Vous n'y pouvez sérieusement compter. Vous condamnerez-vous à une captivité éternelle et ne craignez-vous pas de lasser ma patience ? Remarquez, je vous prie, que vous serez à moi quand il me plaira. Ici, vous n'appartenez. Vous ne pouvez communiquer avec le dehors. Vos cris seront étouffés, et, le jour où je voudrai obtenir par force ce que vous vous ne voulez pas m'accorder de plein gré, j'ai mille moyens de vous réduire à l'impuissance.

—Et vous dites que vous m'aimez, s'écria Renée qui voulait encore tenter d'adoucir ce personnage brutal et féroce comme un cosaque. Si vous m'aimiez, vous plairiez-vous à me persécuter ! Si vous m'aimiez, ne formeriez-vous pas des vœux pour me voir heureuse, dussiez-vous souffrir du spectacle de mon bonheur ? M'aurriez-vous violentée ? Serais-je votre captive ? Non ! non ! je ne croirai jamais à un amour qui, jusqu'ici, n'a pu que torturer mon cœur, troubler ma vie et se présenter à moi comme un objet d'horreur !

—Que l'allait-il donc faire pour mettre en vous la flamme qui vous dévore ?

—Renée ne répondit pas.

—Vous voyez bien, reprit le prince, que vous ne voulez me laisser aucun espoir. Vous ne me connaissez pas encore. Ah ! je sais que si vous aviez pu prévoir à quelles extrémités j'en arriverais, vous n'auriez pas craint de jouer une comédie, dans le but de me laisser espérer que vous pourriez me prendre de pitié, et qu'après m'avoir trompé, vous n'auriez permis à la vérité de se faire jour qu'après vous être mise hors de ma puissance. J'ai bien devine toutes ces choses, et c'est pour cela que vous êtes ma prisonnière. Oui, c'est vous qui m'avez entraîné dans ces violences, parce que l'étais résolu à ne suis encore, à ce vous vendre, à ce prix, à qui que ce soit. Assurément, la conduite que j'ai dû tenir n'est pas celle d'un amoureux idéal ; mais, c'est pas M. de Maldrée qui vous aurait dit des ainsi à un rival. Je sais quelles sont ses théories. Je sais qu'il était capable de vous, si vous le lui avez exigé ; de souffrir en silence plutôt que de se hasarder une tentative contraire à vos désirs. Mais de telles tergiversations ne sont point pour une âme, comme la mienne. J'ai au cœur une passion qui me brûle, qui a pénétré tout mon être. Cette passion vient être et sera satisfaite. Laissez-moi ! libre à vous. Mais un jour vous m'appartiendrez, et je compte qu'alors vous pourrez m'aimer, vous me pardonnerez. Si votre pardon ne m'est pas accordé, j'aurai la jouissance de savoir qu'un autre ne connaîtra les douceurs de vos caresses, de vous tenir sous ma main, de vous contraindre à ne point m'oublier. Puis, vous vous laisserez de cette existence de luttes et de faiblesse. Vous vous ferez qu'après tout il vaut mieux être la femme légitime du prince Bedleben que sa maîtresse cachée et contrainte. Ces luttes, je le vous entretiens, vous rendent plus d'odieux. Elles vous convriront de honte. Vous n'y résisterez pas, et quelque jour, le désir de vivre vous poussera dans mes bras.

—Jamais ! jamais ! s'écria impétueusement Renée. Plutôt mourir que d'être la femme d'un homme pour qui je ne peux avoir que du mépris, car vous ne valez même pas que je vous hasse.

Elle le regardait fièrement en face, en parlant ainsi. Mais il ne baissa pas les yeux. Quelle que fût pour elle la cruelle injure, il la subit sans changer de couleur et répondit ironiquement :

—Du dit ces choses à présent. Mais, après six mois de captivité, le langage se modifie.

—Six mois ! Avant que six mois soient écoulés, je serai morte ou loin d'ici.

—Loin d'ici, non ! Morte, j'en doute, car vous êtes jeune et robuste. Je connais vos idées religieuses et je sais que vous ne chercherez pas à attenter à vos jours.

—Je mourrai plutôt que de vous céder, répéta Renée.

Mais quelque effort qu'elle fît pour paraître énergique, ses forces la trahirent. Elle fondit en larmes.

—Je m'y attendais, répliqua Bedleben. Pleurez, pleurez, vous êtes plus belle ainsi. Le spectacle de vos larmes ne m'ébranlera pas, et vous obliger à les verser, c'est vous obliger encore à penser à moi.

—C'est infâme ! murmura la jeune fille accablée par l'immensité du péril qui la menaçait.

Tout à coup, frappée d'une idée subite, Renée dit au prince :

—Je veux croire que l'amour vous rend fou jusqu'à la cruauté, jusqu'à l'infamie. Mais, cet amour, aurait-il germé dans votre cœur si, au lieu d'être riche, j'eusse été pauvre ?

Le prince se mordit les lèvres.

—Croyez-vous donc que votre dot me soit nécessaire !

—Je sais que vous vous dites riche, que vous le faites croire. Mais je devine que la présentive d'une dot opulente n'a pas été étrangère à cet amour venu soudainement en vous, avant même que vous m'ayez vue. Eh bien, je peux vous surprendre, je vous consentirai à me rendre la liberté. Je suis en votre pouvoir. Fixez le prix de ma rançon.

Il était déjà remis, secoua la tête et répliqua :

—Je vous aime. C'est vous que je veux et non votre dot.

—Sortez, sortez ! fit Renée en s'élançant vers lui. N'espérez pas me contraindre. Je me défendrai et contre vos obsessions, et contre la lassitude sur laquelle vous comptez.

Le prince se leva, comme s'il eût redouté que la jeune fille ne se portât à un acte de violence.

Que le serai pas toujours votre esclave, répéta-t-elle ; mon père saura me protéger.

—Votre père ! s'écria-t-il, mais il sait où vous êtes et il ne tentera rien pour vous arracher de mes bras.

—Vous mentez !

—Faut-il donc vous dire toute la vérité ? demanda le prince avec un accent où la solennité se mêlait à l'ironie. Il s'arrêta quelques secondes ; puis comme le cœur de Renée semblait le provoquer à parler, il reprit : Votre père a commis jadis un grand crime, demeuré ignoré, et dont seul j'ai connaissance. J'ai toutes les preuves, et c'est parce que votre père sait que, d'un mot, je peux le couvrir de déshonneur et de honte, l'envoyer même à l'échafaud, que j'ai pu vous enlever, que vous êtes ici avec son consentement et que vous y demeurerez autant qu'il me plaira, sans que j'aie à craindre son intervention, ni vous à l'espérer.

—Un crime ! mon père ! fit Renée affolée.

—Croyez-vous donc, continua le prince, que je me serais engagé dans cette aventure sans avoir garanti ma sûreté ? Je vous ai vous cacher ces choses. Vous m'obligez à les avouer. D'ailleurs, autant en finir, et, pour vous guérir en même temps de votre amour pour M. de Maldrée, je pousserai les aveux jusqu'au bout. Apprenez donc que vous ne pouvez épouser Daniel.

—Daniel !..... Je ne peux !

—Non ! car il y a du sang entre vous.

L'œil de Renée l'interrogea plein d'anxiété. Il reprit avec une volubilité satisfaite :

—Votre père n'a pas toujours porté le nom de Brucourt sous lequel il est connu aujourd'hui. Il fut un temps où il s'appelait Malory. Il était alors capitaine. Un jour, au lendemain d'un combat héroïque et sanglant qui eût la Crimée pour théâtre, il trouva sur le champ de bataille, parmi les morts, un officier grièvement blessé. Cet officier, c'était le père de l'homme que vous aimez. Il allait mourir loin de son pays, loin de son fils. Ce fils, il le confia au capitaine, en lui avouant que sa fortune était et grande partie entre les mains d'une femme polonaise qu'il était à la veille d'épouser. Il mourut après cet aveu. Votre père se rendit auprès de cette femme, qui habitait non loin du champ de bataille, l'étrangla, mit le feu à sa maison, après s'être emparé de l'héritage destiné à Daniel de Malaréc, et c'est cet héritage qui lui a permis de vous entourer, vous, sa fille, d'opulence et de bien-être.

Le prince s'arrêta. Renée, haletante, l'écoutait avec effarement, ce qui ne retint pas ses cruelles révélations. Il les compléta en ces termes :

—Ce crime odieux avait eu un témoin. C'était moi. Après le départ de votre père, je pénétrai dans la maison incendiée. J'arrachai sa victime à la mort et je la ramenai folle dans ma demeure. Elle vit encore, prête à se redresser contre celui qui voulait l'assassiner. Vous voyez bien que vous ne pouvez épouser Daniel de Maldrée, et que votre père ne vous défendra pas contre mon amour. Je pourrais ordonner. Le reconnaissez-vous, maintenant ? Eh bien ! je prie. Consentez à devenir ma femme. Vous rassurerez à jamais votre père, qui sans bien que l'époux de sa fille ne le trahira pas. Nous fixons parvenir à Daniel une somme égale à celle qui lui fut ravie, et tout ce passé monstrueux que j'ai dû vous révéler sera enseveli dans le mystère et l'oubli.

Il aurait pu continuer sans que Renée songeât à l'interrompre. Elle était terrassée par ces révélations, par les menaces de la Manche, tous au s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. MCKENZIE,
Agent, 55, Broadway, New-York.

E. D. MERLANQUIN, Agent,
nov—412 Gallier Court. Lettre H. N. O.

## Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, faisant le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Liverpool, et entre Glasgow et New York, savoir :

STATE OF LOUISIANA, 2000 to. capt. Stewart
STATE OF MINNESOTA, 2000 ... capt. Hamlin.
STATE OF LAPLANA, 2000 ... capt. Finn.
STATE OF PENNSYLVANA, 2000 ... capt. Brace.
STATE OF VIRGINIA, 2500 ... capt. Sadler.
STATE OF GEORGIA, 2000 ... capt. Cooper.
STATE OF NEVADA, 2500 ...
STATE OF FLORIDA, 2000 ...
STATE OF TEXAS, 2000 ...

Les steamers de cette ligne partent de la Nouvelle-Orléans pour Liverpool, directement, toutes les trois semaines, il recevra du fret et signera des connaissements pour le Havre, Brême, Hambourg, Anvers, Rotterdam et tous les ports du Continent.

Des billets de retour, tous pour 110 MOIS, se vendent à des prix réduits. Ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Sous pour espèces sans charge extra.

Une servante de chambre et un médecin sont engagés sur chaque steamer. On n'a rien à payer pour leurs soins et pour leur médicaments.

On vend ici des billets d'émigration aux prix suivants qui désirent les faire venir leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage, s'adresser à

A. E. MILLER & CO.,
Agents.
Au No 22 de la rue Carondelet.

BREME.

## Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre et à Southampton et à la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD recommencent leur service régulier

| | DE BREME. | DE LA NILE-ORLEANS. |
|---|---|---|
| Strasbourg | 15 juin. | 17 oct. |
| Frankfurt | 29 | 31 nov. |
| Hannover | 13 oct. | 14 nov. |
| Koln | 27 | 28 |

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

Au partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane, et, au départ de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et la poste.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havre—à la Nouvelle-Orléans :

Chambres..... $150 en or.
Entrepont..... 40

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, —au Havre ou à Brême :

Chambres..... $150 en or.
Entrepont..... 40

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à la Havane :

Chambres..... $25 en or.
Entrepont..... 15

Billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
8 août—1an An No 42 de la rue de l'Union.

## The Freedmen's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNES.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NELLE-ORLEANS.

### No 182, Rue du Canal,

ENCOIGNURE DE RADES.

HEURES DE BANQUE :

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soirs pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.

Un intérêt est alloué sur les dépôts.

C. D. STURDEVANT, Caissier. HENRY BACAS, Assist.-Caissier.

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque.

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS :

ARISTIDE GERARD..... Président
EMILE DEBUYS..... Vice-Président
DENIS LAFLEUR..... Secrétaire
ULGER LAUVE..... Trésorier

BUREAU DES DIRECTEURS :

Jules Tuyes, Jean Langles,
Alphonse Terron, Daniel R. Hamlin,
P. Cyprien Ricard, Wm. B. Schmidt,
Chas. Nathan, Emile DeBuys,
Aristide Gérard.

COMITÉS :

Organisation—E. DeBuys, J. Tuyes, C. Nathan.
Finances—J. Tuyes, J. Langles, D. R. Hamlin.
Terres et Fermes—A. Terron, D. L. Kernion, P. C. Ricard.
Magasins co-opératifs—W. B. Schmidt, E. DeBuys, J. Langles.
Réclamants—E. DeBuys, J. Tuyes, Charles Nathan.

BUREAU DE L'ASSOCIATION :

Triangle Carondelet, au pied des rues Canal et Commune.

DIX-SEPTIEME TABLEAU ANNUEL.

## Compagnie d'Assurance "Ibis"

DE LA NELLE-ORLEANS.

Bureau No. 21, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874..... $100,322,06

| | | |
|---|---|---|
| Sur les risques d'incendie | 80,039 98 | |
| Sur les risques maritimes | 14,363 80 | |
| Sur les risques de rivières | 6,123 28 | 100,526 06 |

Pertes payées dans la même période savoir...

| | | |
|---|---|---|
| -sur les risques d'incendie | 25,256 54 | |
| -sur les risques maritimes | 6,835 07 | |
| Sur les risques de rivières | 1,180 11 | 33,271 72 |
| Moins 15 pour cent remis aux assurés..... | 7,915 94 | |
| Taxes..... | 7,920 77 | |
| Réassurances..... | 6,705 49 | |
| Loyer..... | 2,250 27 | |
| Primes retournées..... | 1,091 60 | |
| Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins..... | 16,000 68 | 41,973 94 |
| Réserves pour les risques non terminées au 30 avril 1874..... | | $25,856 44 |

Actif de la Compagnie :

| | |
|---|---|
| Prêts garantis par hypothèques dans cette ville..... | 66,063 29 |
| Prêts sur gages..... | 42,617 02 |
| Effets pour primes à contre échéance | 17,731 40 |
| Actions de banque et autres actions | 48,436 11 |
| Biens fonciers..... | 17,551 51 |
| Primes en vote de perception..... | 16,410 96 |
| En banque..... | 54,822 99 |
| Total de l'actif..... | $275,886 40 |

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi ce 18 mai 1874.

P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public
19 mai—1m No. 140, rue Gravier

## Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

CAPITAL PAYÉ..... $500,000

DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL.
Année 1873.

| | | |
|---|---|---|
| Montant des primes de l'année..... | 289,427 58 | |
| En moins—risques non expirés et primes remboursées..... | 61,859 89 | |
| Montant net des primes | | $227,567 6. |
| Escompte et intérêts..... | | 44,087 2. |
| | | $271,654 8 |
| Pertes payées, réassurances et pertes non réglées | $153,159 77 | |
| Dépenses générales et taxes | 32,173 21 | |
| Réserve et dividende sur actions..... | 58,814 70 | |
| | | $244,147 |
| Bénéfice net..... | | $27,071 1 |
| ACTIF de la Compagnie estimé aux taux du marché : | | |
| Bons, actions, prêts et billets à recevoir..... | | $442,288 87 |
| En caisse et primes en vote de recouvrement..... | 55,565 38 | |
| Total de l'actif..... | | $498,852 |

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 21 janvier 1874, après avoir mis de côté, pour la réserve, $10,000 prélevés du montant net des primes de l'année, et avoir payé dix pour cent de dividende aux Actionnaires, ont résolu de payer, comptant un dividende de dix pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le décembre 1873.

JAMES I. DAY,
Président.

HORACE CARPENTER,
Secrétaire.

—Directeurs pour 1874—

JNO. G. GAINES, CHAS. I. DAY,
E. J. HART, GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW, EMORY CLAPP,
HUGH WILSON, G. M. BAYLY,
R. BISCOE, JAMES BYRNES,
J. W. MARKS, J. L. HARRIS,
CHAS. MACREADY, LIONEL C. LEVY,
W. E. SEYMOUR, W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER, L. ALCUS,
J. WEISS, R. T. TORIAN,
R. W. TAYLOR, SCOTT MCGEREE,
J. C. MORRIS, ISAAC L. HAAS.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices contre l'incendie, les risques de rivières et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle toutes les pertes aux conditions les plus libérales et les paie promptement, à ses bureaux, No 61 de la rue du Camp, coin Commercial Alley 25 janv—

VAPEURS

## COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit du l'embarcadère No 50, Rivière du Nord—

PEREIRE, Surmont, samedi, 27 juin
WASHINGTON, Lachesne, samedi, 11 juillet.
VILLE-DE-PARIS, samedi, 25 juillet.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin)

POUR BREST OU LE HAVRE :

Première cabine, $125. | Seconde cabine, $75.

Billets d'excursion à prix réduits.

Installation parfaite pour quelques passagers entrepont à $35.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyager par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. MCKENZIE,
Agent, 55, Broadway, New-York.

E. D. MERLANQUIN, Agent,
nov—412 Gallier Court. Lettre H. N. O.

## Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, faisant le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Liverpool, et entre Glasgow et New York, savoir :

STATE OF LOUISIANA, 2000 to. capt. Stewart
STATE OF MINNESOTA, 2000 ... capt. Hamlin.
STATE OF LAPLANA, 2000 ... capt. Finn.
STATE OF PENNSYLVANA, 2000 ... capt. Brace.
STATE OF VIRGINIA, 2500 ... capt. Sadler.
STATE OF GEORGIA, 2000 ... capt. Cooper.
STATE OF NEVADA, 2500 ...
STATE OF FLORIDA, 2000 ...
STATE OF TEXAS, 2000 ...

Les steamers de cette ligne partent de la Nouvelle-Orléans pour Liverpool, directement, toutes les trois semaines, il recevra du fret et signera des connaissements pour le Havre, Brême, Hambourg, Anvers, Rotterdam et tous les ports du Continent.

Des billets de retour, tous pour 110 MOIS, se vendent à des prix réduits. Ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Sous pour espèces sans charge extra.

Une servante de chambre et un médecin sont engagés sur chaque steamer. On n'a rien à payer pour leurs soins et pour leur médicaments.

On vend ici des billets d'émigration aux prix suivants qui désirent les faire venir leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage, s'adresser à

A. E. MILLER & CO.,
Agents.
Au No 22 de la rue Carondelet.

## Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants

KNICKERBOCKER,
NEW-ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,

Le steamer

NEW ORLEANS,

Chaque commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse DIMANCHE 28 juin, à 8 h. M. M.

Passage..... $20.

Cette ligne sera de fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet. No 41.

## Compagnie d'Assurances Mutuelles de la Louisiane.

VINGTIEME ETAT ANNUEL

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant :

Total des primes de l'année, expirée le 28 février 1874..... $561,129 19

| | | |
|---|---|---|
| Savoir : Primes d'incendies | $226,105 51 | |
| Primes de mer | 297,602 28 | |
| Primes de rivières | 59,654 40 | |
| | | 564,129 19 |
| En moins—primes non expirées..... | 22,125 60 | |
| Primes remboursées | 10,338 26 | |
| | | 32,463 26 |
| Montant net des primes | | $530,665 93 |
| Pertes par l'incendie | $178,535 40 | |
| Pertes sur mer | 156,374 45 | |
| Pertes sur rivières | 45,535 61 | |
| Total des pertes payées | | $382,445 96 |
| Réfaction (rebate) au lieu de dividende | 57,917 02 | |
| Réassurances, frais, escompte, profits et pertes | 40,615 62 | |
| | | $510 979 27 |
| Balance réservée | | $19,686 66 |

L'actif de la Compagnie est comme suit :

| | |
|---|---|
| Bons de la ville et autres bons | $59,127 75 |
| Actions de banques et autres actions | 12,348 16 |
| Actions et scrip de Compagnies d'Assurance | 24,722 22 |
| Propriétés foncières | 33,235 22 |
| Effets à recevoir et hypothèques | 76,194 29 |
| Effets à recevoir | 80,924 21 |
| Primes en vote de recouvrement | 51,376 79 |
| Montant dû par des agences | 37,847 17 |
| En caisse et en Europe | 59,359 83 |
| Suspense account | 56,977 3. |
| | $442,288 87 |

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président,
J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 22 mars A. D. 1874.

P. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public. No 140 de la rue Gravier.

Directeurs élus en février 1874.

| | |
|---|---|
| Chas. Briggs, | N. M. Benachi, |
| Ant. Carrière, | Thos. H. Hunt, |
| Chas. A. Foedick, | Chs. Hondo, |
| B. Brugier, | D. Jamison, |
| R. Anderson, | B. S. Howard, |
| A. Herichs, | Edward Troy, |
| Geo. W. Dunbar, | Wash. Morton, |
| Geo. W. Hynson, | William Knox, |
| Henry J. Vose, | W. S. Bailey, |
| E. Marquess, | J. K. Livaudais, |
| Chas. Weisheaar, | A. K. Miller, |
| A. Lecourt, | Edw'd Morphy, |
| Frank Williams, | J. A. Lum, |
| Chas. Laffite, | Silas Weeks, |
| Rudolph Sieg, | E. K. Bryant, |
| W. C. Black, | R. R. Docan, |
| | John S. Wallis. |

Directeurs.

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $12 par an ; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de

VAPEURS.

## Le L&C.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nile-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à sage

CAMELIA,

Capitaine Hanover,

partira, pour les saidtes villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin ; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi ; le MERCREDI, à l'